

Une séance ordinaire du conseil municipal de la ville de East Angus a été tenue au lieu ordinaire des séances de ce conseil au 200, rue Saint-Jean Est, le lundi 6 mars 2023 à 19 h.

Sont présents : Son Honneur la mairesse Lyne Boulanger, Madame la conseillère et Messieurs les conseillers Michel Champigny, Guillaume Landry, Dany Langlois, Denis Gilbert et Nicole Bernier formant quorum sous la présidence de la mairesse.

Bruno Poulin, greffier-trésorier est présent.

David Fournier, directeur général est également présent.

2023-054 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Proposé par la conseillère Nicole Bernier

Appuyé par le conseiller Denis Gilbert

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

D'ouvrir la séance du 6 mars 2023. Il est 19 h.

ADOPTÉ

6 personnes présentes dans la salle.

2023-055 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par le conseiller Michel Champigny

Appuyé par le conseiller Dany Langlois

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE l'ordre du jour est accepté tel que modifié.

ADOPTÉ

Période de questions de l'assistance

Une période de questions a eu lieu.

CORRESPONDANCES DU MOIS DE FÉVRIER 2023

- 1 Subvention 52 823.01 \$ – Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles pour 2022
Ministère de l'Environnement
- 2 États financiers 2020 – OMH
Société d'habitation Québec
- 3 Aide financière 29 750 \$ - Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable
Ministère de l'Environnement
- 4 Résolution – Adoption et mise en place du comité de suivi MADA
Canton de Westbury
- 5 Remerciements
Paroisse Saint-François-de-Laval
- 6 Décision TAPU
Ministère des Transports
- 7 Inspections de structures
Ministère des Transports

8 Invitation messe solennelle
100^e Église St-Louis-de-France

2023-056 CORRESPONDANCES DE FÉVRIER 2023

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE les correspondances du mois de janvier 2023 soient reçues. **ADOPTÉ**

2023-057 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Proposé par le conseiller Michel Champigny
Appuyé par le conseiller Guillaume Landry
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE les procès-verbaux de la séance ordinaire du 6 février 2023 ainsi que la
séance extraordinaire du 27 février 2023 soient acceptés tels que présentés, les
conseillères et les conseillers ayant reçu copies. **ADOPTÉ**

**2023-058 AUTORISATION SIGNATURES – CESSIION DE TERRAIN –
9187-5658 QUÉBEC INC.**

ATTENDU QUE la Ville a adopté le 15 novembre 2021, sous le numéro 2021-272
une résolution autorisation la vente de terrain à Sylvain Brière;

ATTENDU QUE depuis cette résolution, quelques changements furent apportés
au projet et quelques précisions;

ATTENDU QU'il est nécessaire de modifier et préciser la résolution antérieure;

ATTENDU QU'un plan et une description des lots a été préparés par Charles
Ladrie, arpenteur géomètre, le 28 octobre 2022, sous le numéro 14 778, lequel fut
soumis au conseil;

ATTENDU QUE l'acquéreur sera la société de M. Brière, soit 9187-5658 Québec
inc.;

ATTENDU QUE les parties des lots concernés, soit des parcelles des lots 4 182
820 et 4 182 821, cadastre du Québec ont une superficie respective de 98,4 mètres
carrés et 8,1 mètres carrés;

ATTENDU QUE ces lots servent de voies publiques et que par conséquent elles
font partie du domaine public;

ATTENDU QU'il y a lieu de sortir ces parcelles du domaine public afin de pouvoir
procéder à leur cession pour un usage privé;

Proposé par le conseiller Guillaume Landry
Appuyé par le conseiller Dany Langlois
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la mairesse Lyne Boulanger ainsi que le greffier-trésorier Bruno Poulin soient
autorisés pour et au nom de la Ville à signer tous les documents relatifs à la cession
de terrain (parcelles de la rue de Bilodeau et de la rue Angus Nord, d'une superficie
totale de 106,50 mètres carrés à 9187-5658 Québec inc., à titre gratuit et sans
garantie légale. Il est également résolu que ces parcelles de rues soient sorties du
domaine public pour les fins de ce transfert et le futur.

Tous les frais inhérents à la transaction incluant les frais de lotissement, d'arpentage et de servitude seront aux frais de l'acquéreur. **ADOPTÉ**

2023-059 RAPPORT ANNUEL 2022 - RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE DE LA RÉGION D'EAST ANGUS

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par le conseiller Guillaume Landry
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville de East Angus accepte le dépôt du rapport des statistiques annuelles 2022 de la Régie intermunicipale d'incendie de la région d'East Angus. **ADOPTÉ**

2023-060 APPROBATION DES COMPTES

Proposé par le conseiller Michel Champigny
Appuyé par le conseiller Dany Langlois
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE les comptes figurant sur la liste des écritures de déboursés du compte général du mois de février au montant de 406 432.86 \$ (212 419.44 \$ par chèque et 194 013.42 \$ en transfert électronique) ainsi que la liste des écritures de déboursés du compte salaire du mois de février au montant de 110 665.31 \$ soient acceptés tels que présentés. **ADOPTÉ**

2023-061 DÉPÔT ÉTATS FINANCIERS 2022 - RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE DE LA RÉGION D'EAST ANGUS

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par le conseiller Michel Champigny
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville de East Angus accepte le dépôt des états financiers 2022 de la Régie intermunicipale d'incendie de la région d'East Angus. **ADOPTÉ**

2023-062 FINANCEMENT COMPTEUR D'EAU

Proposé par la conseillère Nicole Bernier
Appuyé par le conseiller Guillaume Landry
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QU'un montant de 300 000 \$ soit utilisé de l'excédent de fonctionnement non affecté afin de financer le projet des compteurs d'eau. **ADOPTÉ**

2023-063 OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS – HÉLÈNE DOYON, URBANISTE

Proposé par le conseiller Antoni Dumont
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville adjuge le contrat d'assistance professionnelle en urbanisme à Hélène Doyon, urbaniste-conseil, soit une banque de 30 heures, pour un montant de 4 650,00 \$, excluant les taxes, conformément à l'offre de services datée du 24 février 2023. **ADOPTÉ**

**2023-064 PERSONNE MANDATÉE POUR TOUTE MODIFICATION
CADASTRALE DE LA PROPRIÉTÉ DU 213, RUE BILODEAU**

Proposé par le conseiller Michel Champigny

Appuyé par le conseiller Guillaume Landry

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le directeur général David Fournier soit autorisé pour et au nom de la Ville de East Angus à effectuer les démarches nécessaires aux fins de toute modification cadastrale de la propriété sise au : 213, rue Bilodeau, lot 4 181 319 cadastre du Québec, et de remplir, transmettre et signer tous les documents relatifs à ladite modification cadastrale. **ADOPTÉ**

2023-065 PIIA – 238, RUE BILODEAU

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment visé est situé dans un secteur assujéti au Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme (CCU), lors de la réunion du comité le 1^{er} mars 2023, a étudié la demande de permis pour la mise à niveau de la façade sur la rue Bilodeau et de la galerie avant de l'immeuble du 238, rue Bilodeau;

CONSIDÉRANT l'avis favorable du CCU à l'émission du permis.

Proposé par la conseillère Nicole Bernier

Appuyé par le conseiller Guillaume Landry

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le conseil autorise l'inspecteur à délivrer le permis de rénovation au propriétaire du bâtiment situé au 238, rue Bilodeau. **ADOPTÉ**

**2023-066 ADJUDICATION DE CONTRAT – RUE ALEXANDER
BOTHWELL - AVENANT 2 – BOUCLAGE AQUEDUC
WARNER ET DUMONT**

Proposé par le conseiller Denis Gilbert

Appuyé par le conseiller Antoni Dumont

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville adjuge le contrat de services professionnels pour un plan supplémentaire concernant le bouclage du réseau d'aqueduc et de la chaussée entre la fin de la rue Alexander-Bothwell et l'amorce de la rue Warner à la firme St-Georges, structures et civil pour un montant de 4 860 \$ excluant les taxes, conformément à l'offre de services datée du 6 mars 2023. **ADOPTÉ**

**2023-067 ADJUDICATION DE CONTRAT – SURVEILLANCE DES
TRAVAUX – RUE ALEXANDER-BOTHWELL**

Proposé par le conseiller Denis Gilbert

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

Que la Ville adjuge le contrat de surveillance des travaux de construction de la rue Alexander-Bothwell à la firme St-Georges Structures et Civil pour un montant de 21 200 \$ excluant les taxes, conformément au document daté du 6 mars 2023.

ADOPTÉ

2023-068 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – FÊTE NATIONALE

Proposé par le conseiller Antoni Dumont

Appuyé par le conseiller Dany Langlois

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le directeur des loisirs, Étienne Bouchard, soit autorisé à formuler une demande d'aide financière pour et au nom de la Ville auprès du Mouvement national des Québécoises et Québécois pour l'organisation de la Fête nationale 2023.

ADOPTÉ

**2023-069 AUTORISATION APPEL D'OFFRES SUR INVITATION –
FONDS POUR L'ACCESSIBILITÉ – PROJET CENTRE
CULTUREL**

Proposé par le conseiller Michel Champigny

Appuyé par le conseiller Dany Langlois

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le directeur général David Fournier et le greffier-trésorier Bruno Poulin soient autorisés à procéder à l'appel d'offres sur invitation dans le cadre du Fonds pour l'accessibilité – Projet au Centre Culturel.

ADOPTÉ

2023-070 FÊTE DE QUARTIER – RUE ALBERT

Proposé par le conseiller Denis Gilbert

Appuyé par le conseiller Antoni Dumont

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville accepte de fermer les rues Albert et Pierre-Bourgault pour la fête de quartier qui se tiendra le 3 juin 2023 de 13 h à 1 h.

Il sera la responsabilité des organisateurs d'aviser la Sûreté du Québec

Il est entendu que la location des toilettes bleues et du chapiteau sera aux frais des organisateurs.

ADOPTÉ

**2023-071 PROJET D'ÉOLIENNES SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DU
HAUT-SAINT-FRANÇOIS**

Il est unanimement résolu

QUE le conseil municipal manifeste son intérêt pour l'analyse d'un futur projet d'éolienne sur le territoire de la MRC du Haut-Saint-François.

Il est entendu que l'estimation des coûts d'analyse du projet devra être présentée aux membres du conseil pour approbation.

ADOPTÉ

**2023-072 BARRAGE ROUTIER – 4 MAI – GUIGNOLÉE CHRISTIAN
VACHON**

ATTENDU QUE l'organisme CPAS SCFP souhaite organiser un barrage routier pour la Guignolée Christian Vachon;

ATTENDU QUE le barrage routier se tiendra le jeudi 4 mai 2023 à l'intersection de la rue Angus Nord, Saint-Jacques et Saint-Pierre ;

Proposé par le conseiller Denis Gilbert

Appuyé par le conseiller Guillaume Landry

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

Que la Ville autorise la tenue d'un barrage routier pour la Guignolée Christian Vachon le jeudi 4 mai 2023 de 6 h 30 à 18 h.

ADOPTÉ

2023-073 NOMINATION MAIRE SUPPLÉANT

Proposé par la conseillère Nicole Bernier

Appuyé par le conseiller Antoni Dumont

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le conseiller Denis Gilbert soit nommé maire suppléant afin de siéger au conseil des maires de la MRC du Haut-Saint-François, et ce, jusqu'au 3 juillet 2023.

ADOPTÉ

2023-074 BARRAGE ROUTIER – 7 AVRIL 2023

ATTENDU QUE Caritas Estrie souhaite organiser des barrages routiers pour la Campagne du pain partagé;

ATTENDU QUE le barrage routier se tiendra le vendredi 7 avril 2023 à l'intersection des rues Angus Nord, Saint-Pierre et Saint-Jacques.

Proposé par le conseiller Guillaume Landry

Appuyé par le conseiller Dany Langlois

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

Que la Ville accepte la tenue du barrage routier pour la Campagne du pain partagé de Caritas Estrie, le vendredi 7 avril 2023 à l'intersection des rues Angus Nord, Saint-Pierre et Saint-Jacques.

ADOPTÉ

2023-075 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 843 RELATIF À L'OBLIGATION D'INSTALLER DES PROTECTIONS CONTRE LES DÉGÂTS D'EAU ET MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION NUMÉRO 747

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Denis Gilbert, avec demande de dispense de lecture à l'effet qu'à une prochaine séance de ce conseil, le règlement numéro 843 intitulé « Règlement 843 relatif à l'obligation d'installer des protections contre les dégâts d'eau et modifiant le règlement de construction numéro 747 » sera présenté pour adoption.

ADOPTÉ

2023-076 DÉPÔT PROJET DE RÈGLEMENT – RÈGLEMENT 843 RELATIF À L'OBLIGATION D'INSTALLER DES PROTECTIONS CONTRE LES DÉGÂTS D'EAU ET MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION NUMÉRO 747

Proposé par le conseiller Denis Gilbert

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le projet de règlement numéro 843 intitulé « Règlement 843 relatif à l'obligation d'installer des protections contre les dégâts d'eau et modifiant le règlement de construction numéro 747 » soit déposé.

ADOPTÉ

2023-077 ADOPTION RÈGLEMENT – RÈGLEMENT 844 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 841

Il est unanimement résolu

QUE le règlement numéro 844 intitulé « Règlement 844 modifiant le règlement 841 » soit adopté.

ADOPTÉ

Période de questions de l'assistance

Une période de questions a eu lieu.

2023-078 LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par le conseiller Dany Langlois
Appuyé par le conseiller Guillaume Landry
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la séance soit levée. Il est 19 h 43.

ADOPTÉ

Lyne Boulanger, Mairesse
Ville de East Angus

Bruno Poulin, greffier-trésorier
Ville de East Angus

En signant le procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions.

Certificats de crédits disponibles

Numéro	Nom
2023-060	Approbaton des comptes
2023-062	Financement compteur d'eau
2023-063	Offre de services professionnels – Hélène Boudreau, urbaniste
2023-065	PIIA, 238, rue Bilodeau
2023-066	Adjudication de contrat – Rue Alexander-Bothwell – avenant 2 – bouclage aqueduc Warner et Dumont
2023-067	Adjudication de contrat – Surveillance des travaux – Rue Alexander Bothwell